

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) regroupe, concerte, représente et offre des services aux artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Ses membres proviennent des six MRC de la région et de la ville de Sherbrooke.

Le Conseil collabore et joue un rôle-conseil auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional afin de faciliter la réalisation d'interventions permettant un meilleur développement artistique et culturel régional.

Ce portrait-fiche est le résultat des échanges tenus en commission disciplinaire et constitue le repère signalétique du Conseil de la culture pour le secteur des Métiers d'art. Bien que mis à jour régulièrement, nous exhortons les artistes et artisans du milieu culturel à nous signaler toute erreur ou tout nouvel élément à ce document synthèse.

Les organismes

La Corporation des Métiers d'art du Québec en Estrie (CMAQE) est l'organisme reconnu regroupant et représentant ce secteur artistique dans notre région. Elle compte une soixantaine de membres de toutes les familles de métiers.

Faits saillants

À l'automne 2004, en collaboration avec le Conseil de la culture de l'Estrie, la CMAQ-E a réalisé par sondage un portrait des métiers d'arts en Estrie.

Au total, 109 artisans et artisanes ont été répertoriés. Ils et elles pratiquent dans toutes les familles de métiers d'art avec, en tête de peloton :

le bois (30 %),
la céramique (18 %),
le textile (15 %),
le verre (12 %),
les matières organiques (5 %),
le papier ainsi que les cuirs et peaux (2 %), et
l'art décoratif (1 %).

À noter que près des 3/4, soit 74 % des artisans et artisanes, ont un revenu annuel de 20 000 \$ et moins. Plus de 35 lieux ou événements permettent aux artisans et artisanes de diffuser leurs œuvres.

Forces et faiblesses

Le métier d'artisan et d'artisanne

- Force : Une démarche de recherche constante et l'ingéniosité des artisans et artisanes (créativité, authenticité, originalité, excellence).
Faiblesse : Un sentiment d'isolement et l'habitude de se débrouiller seul (système D).
Pour la relève, des conditions difficiles pour s'établir et se développer.

La formation

- Force : Le niveau de scolarité élevé des artisanEs.
Faiblesse : Le peu d'intérêt des artisans et artisanes pour la formation aux nouvelles technologies ou à la gestion des affaires.
Disponibilité en temps ou en argent restreinte pour du perfectionnement.

La création/production

- Force : Une variété des pratiques (9 familles de métier) parmi les artisans et artisanes dont une bonne proportion sont multidisciplinaires avec un bon potentiel de commercialisation.
Faiblesse : La concertation et la mise en commun difficiles.
Il y a peu d'accès à des ateliers.

Les lieux de diffusion

- Force : Une bonne variété et nombreux lieux d'exposition et de vente dont le Salon des métiers d'art ainsi que l'accès à des réseaux régionaux et nationaux (réseautage).
Faiblesse : L'absence d'un lieu de qualité permanent d'animation et de présentation du travail et des produits des artisans et artisanes.

La situation financière

- Force : L'accès à une subvention de base pour la Corporation des métiers d'arts en Estrie (SODEC).
Faiblesse : Le sous-financement et la précarité financière de la Corporation malgré son développement (même montant de la SODEC depuis 10 ans, coupes budgétaires provenant des autres sources ponctuelles et complémentaires).

Les ressources humaines

- Force : Le dévouement, l'engagement et la persévérance des artisans et artisanes bénévoles ont assuré la survie de la Corporation des métiers d'art en Estrie.
Faiblesse : Le manque de relève.

Actions identifiées en priorité par le groupe de travail

- Créer un lieu permanent de diffusion, d'animation et de production des Métiers d'art en Estrie;
 - Mettre en place au CCE une Commission des Métiers d'art permettant de regrouper divers intervenants en Métiers d'art au-delà de la Corporation régionale;
 - Envisager des activités de promotion et de formation spécifiques pour assurer une relève, et accentuer celles en gestion administrative;
 - Distinguer et définir clairement le statut professionnel de l'artiste en métiers d'art en ce qui concerne l'adhésion des membres de la Corporation des métiers d'arts en Estrie.
 - Assurer une bonne circulation d'informations entre tous les artisans et artisanes du territoire et la Corporation régionale.
-

Défis à relever

À l'heure où :

- les conditions financières s'avèrent insuffisantes et précaires depuis des années pour le seul organisme représentant le secteur des Métiers d'art en Estrie;
- exercer le métier d'artisan et d'artisane est souvent apparenté au vœu de pauvreté;
- la concurrence internationale s'intensifie;
- malgré leur nombre et leur variété, les lieux de diffusion des métiers d'art de qualité se font rares, dont un lieu permanent, adéquat pour le Salon annuel des métiers d'art;
- la perspective du manque de relève laisse présager des reculs inquiétants du métier d'artisan et d'artisane.

Les artistes et artisans devront se regrouper autour de la Corporation des métiers d'art afin de revendiquer et de s'offrir collectivement de meilleures conditions au niveau de l'information, de la production, de la formation et de la promotion, et ainsi, attirer et assurer une bonne relève.